

Pratique du contentieux de l'urbanisme

Le 12/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sécuriser vos pratiques pour prévenir les risques de contentieux
- Gérer un contentieux relatif aux documents et autorisations d'urbanisme
- Apprécier les différents contentieux d'urbanisme (administratif, civil ou pénal) et leurs interactions

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin:

Gérer un contentieux relatif à un document d'urbanisme (SCOT, PLU, PLUI...)

- Apprécier les règles d'urbanisme et leur hiérarchie
- Les actes susceptibles de faire l'objet de recours et la nature des différents recours
- Maîtriser la procédure d'annulation des documents d'urbanisme
- Gérer une demande de référé suspension contre un document d'urbanisme
- Les règles relatives au recours : intérêt à agir, délais, notification...
- Apprécier les moyens invocables contre un document d'urbanisme
- Mesurer les effets de l'annulation ou de l'illégalité d'un document d'urbanisme

Après-midi:

Maîtriser le contentieux administratif des autorisations d'urbanisme

- Gérer un référé suspension
- L'objet d'un référé suspension
- La procédure de référé-suspension
- L'élaboration d'une stratégie contentieuse efficace

JOUR 2

Matin:

Intervenir efficacement dans la procédure d'annulation des autorisations d'urbanisme

- Les conditions de recevabilité de la requête : délai, intérêt à agir, affichage...
- Se défendre contre un recours abusif et en mesurer les conséquences
- Invoquer ou contester les moyens recevables et leur cristallisation

La notification du recours

- Connaître les pouvoirs d'annulation et de régularisation du juge administratif : annulation partielle ou totale, modulation des effets dans le temps...

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



Après-midi:**Apprécier l'opportunité d'une requête indemnitaire en cas de refus d'autorisation d'urbanisme**

- Maîtriser la procédure indemnitaire et l'obligation d'une demande indemnitaire préalable

Apprécier les conséquences en cas de retrait d'une autorisation d'urbanisme

- Savoir évaluer son préjudice

JOUR 3

Matin:

Maîtriser le contentieux civil de l'urbanisme des autorisations d'urbanisme

- Demander la démolition d'un immeuble ou se défendre contre une telle action
- Appliquer une stratégie contentieuse efficace pour l'obtention de dommages-intérêts

Identifier les conditions de recevabilité de l'action des tiers et les catégories d'infractions pénales

- Connaître la procédure d'achèvement des travaux
- Etablir une stratégie efficace contre une construction sans autorisation ou en violation d'une autorisation
- Savoir comment constater une infraction pénale d'urbanisme
- Maîtriser la procédure de poursuite des infractions
- Connaître les sanctions pénales et leur application
- Savoir agir dans le cadre d'une procédure pénale en droit de l'urbanisme

Après-midi:**L'actualité du contentieux du droit de l'urbanisme**

- La sécurisation des autorisations d'urbanisme
- Les nouvelles règles relatives au retrait des permis et déclarations préalables
- Les règles relatives à l'annulation
- Les règles relatives à l'action civile

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Directeur et responsable de l'urbanisme et de l'aménagement, Directeur et responsable juridique, Directeur et responsable du contentieux, Juriste, Chargé de mission, Opérateur gestionnaire

Toute personne souhaitant renforcer ses connaissances en contentieux de l'urbanisme

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

21 heures

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382